

La Commune de Saint-Paul recrute
Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JANVIER 2024
(Emplois saisonniers)

DES DIRECTEURS – DIRECTRICES ADJOINTS.ES – embauchés du 26/12/ 2023 au 25/01/2024

Qualifications requises

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F. D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), ou stagiaires B. A.F. D
- BPJEPS (Brevet Pro. de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sport) - option Loisirs Tous Publics
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par l'arrêté du 09/02/2007).

Et de l'une des qualifications suivantes :

- PSC1 ou SST (à jour).

DES ANIMATEURS - ANIMATRICES - embauchés du 26/12/ 2023 au 25/01/2024

Qualifications requises

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) ou stagiaires BAFA,
- CAP petite enfance, Licence de STAPS, BAPAAT, CPJEPS, CQP Périscolaire
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par arrêté du 09/02/07).

Spécialisations : afin d'assurer ses obligations en matière d'encadrement d'activités spécifiques, notamment la baignade et les activités sportives, les animateurs titulaires de qualifications requises (qualification SB, BEESAN, BPJEPS AAN et équivalent ; BPJEPS « sport », CQP ALS, BEES « sport » et équivalent) sont particulièrement recherchés. La rémunération proposée tiendra compte de la détention de ces qualifications spécialisées.

DES ASSISTANTS.ES SANITAIRES -- embauchés du 26/12/ 2023 au 25/01/2024

Qualifications requises

- PSC1 ou SST (à jour)
- Et diplôme dans le domaine du social, de la santé/prévention et/ou de l'animation/éducation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes

A Monsieur le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex
ou par email alsh.drh@mairie-saintpaul.fr